

PIG Précarité énergétique maintien à domicile

Anne-Marie TAUGERON

Service PLH

ZIA de la Seiglerie

3, 2 rue Galilée – BP 13

44270 MACHECOUL

Tel : 02 40 02 32 62

amtaugeron@ccsudretzatlantique.fr



*Communauté
de Communes
Sud Retz
Atlantique*

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le PETR du Pays de Retz s'engage dans un PIG afin de lutter contre la précarité énergétique et encourage le maintien à domicile

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes Sud Retz Atlantique

TYPE DE BENEFICIAIRES

Particuliers propriétaires occupants et propriétaires bailleurs

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Opération « maintien à domicile » : 43 logements sur 3 ans

Lutte contre la précarité énergétique : 60 logements sur 3 ans

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Pour les travaux d'économie d'énergie : 500 € par logement

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

2018 : 10 000 €

30 000€ du 1er mars 2018 au 28 février 2021